

CERTIFICATION HALAL

La certification Halal est délivrée par les autorités compétentes et reconnues par les instances religieuses.

Le sucre produit dans nos quatre sucreries Saint Louis Sucre (Cagny, Eppeville, Etrépagny et Roye), est certifié Halal.

Par la présente, nous vous confirmons les opérations de transport / stockage / conditionnement / expédition du sucre ne changent pas son statut.

Les sucres livrés de nos sites de stockage / conditionnement sont conformes à ces exigences.

De même, le process de fabrication du sucre liquide ne change pas son statut. Le sucre liquide livré est conforme à ces exigences.